



## Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une prestation « Permis de conduire »

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route :	
<ul> <li>□ B</li> <li>□ B1</li> <li>□ B96</li> <li>□ BE</li> <li>□ C1</li> <li>□ C</li> <li>□ A1</li> <li>□ A2</li> </ul>	□ Dl □ ClE □ CE □ DlE □ DE
Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité:  1° que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel;  2° que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.  Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction de votre cas:	
Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.  Dans ce cas, lequel ?	
Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuer professionnel car:  Il facilitera votre recherche d'emploi En application d'une clause de mobilité géomaintenant significativement éloigné de votre Vous serez bientôt amené(e) à travailler en hor Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de trade votre domicile  Autre:	ographique, votre lieu de travail est domicile raire décalé (notamment la nuit)







p.1/2

## Attention, si vous êtes actuellement en emploi, il faut savoir que :

L'obtention du permis de conduire vise à **permettre une évolution professionnelle**, au sein de votre entreprise ou en-dehors de celle-ci.

L'obtention d'un permis de conduire n'a pas pour objet de permettre votre adaptation au poste de travail que vous occupez au sein de votre entreprise.

Si l'obtention du permis est nécessaire à l'adaptation au poste de travail que vous occupez actuellement, alors la préparation de celui-ci peut être financée par votre entreprise. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre employeur.

Je soussigné M/ Mme
domicilié(e) à
certifie sur l'honneur: L'exactitude des informations mentionnées dans le présent document et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours de mon permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire, ni être en recherche d'une récupération de points de permis de conduire. S'engager sur l'honneur que le permis de conduire permettra de sécuriser l'insertion ou le maintien dans l'emploi. Cette préparation n'est pas réalisée pour du loisir ou pour des déplacements quotidiens dans un cadre uniquement non professionnel.
A Le Signature :

<u>Attention</u>: L'attestation doit être conservée par l'organisme de formation. Elle peut être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.





